

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



# Carghese

— CASA CUMUNA —

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2023

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le vingt-et-un septembre deux mille vingt-trois, sont réunis, l'an deux mille vingt-trois, le trente septembre, à dix heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Dominique POGGI

N°2023/47

MEMBRES PRÉSENTS	
François <b>GARIDACCI</b>	Lucie <b>FRIMIGACCI</b>
Jérôme <b>ALESSANDRI</b>	Alexia <b>ZANETTACCI</b>
Emmanuelle <b>FRIMIGACCI-PERONI</b>	Jean-Paul <b>PAOLI</b>
Dominique <b>POGGI</b>	Vannina <b>NEGRONI-DESINI</b>
MEMBRES ABSENTS	
Hélène <b>DRAGACCI-CODACCIONI</b>	Pierre-Jean <b>MIGEVANT</b>
Stéphanie <b>ALESSANDRI</b>	Frédéric <b>COLONNA DE LECA CRISTINACCE</b>
Pierre <b>ZANNETTI</b>	Ange <b>SUSINI</b>
Sandrine <b>CINOTTI</b>	
MEMBRES REPRÉSENTÉS	
Stéphanie <b>ALESSANDRI</b> donne procuration à Vannina <b>NEGRONI-DESINI</b>	
Sandrine <b>CINOTTI</b> donne procuration à Alexia <b>ZANETTACCI</b>	

### OBJET : Décision modificative n°1 budget M14.

Monsieur le Maire énonce qu'il convient d'effectuer une décision modificative portant sur le budget principal M14. En effet, des anomalies budgétaires empêchent la prise en charge de la cession d'une immobilisation. Le projet de décision modificative est déposé sur la table du Conseil.

### LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**APPROUVE** la décision modificative n°1 portant sur le budget M14, telle que présentée en séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Pour : 10 dont 2 procurations.**

Le Maire,  
François **GARIDACCI**



Numéros d'ordre des délibérations votées au cours de la séance :

- Délibération n°2023/43 Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral sur le territoire communal (feuilles annexes : plans).

- Délibération n°2023/44 Avis du Conseil portant sur la création de zones de préemption « espaces naturels sensibles » à Cargèse par la Collectivité de Corse (feuillet annexes : plans).
- Délibération n°2023/45 Détermination des espaces boisés classés dans le cadre de l'élaboration du PLU (feuillet annexes : plans).
- Délibération n°2023/46 Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Délibération n°2023/47 Décision modificative n°1 budget M14 (feuillet annexe : décision modificative n° 1 budget M14).

Liste des membres présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Jérôme ALESSANDRI ; Dominique POGGI ; Jean-Paul PAOLI ; Vannina NEGRONI-DESINI ; Alexia ZANETTACCI.

25/09/2023

**Edition de Décision Modificative**

**Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)**

Description : Décision Modificative 1

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 042 675 (ordre)		30 335,42	
D I 040 192 OPFI (ordre)		10 335,42	
R F 042 7761 (ordre)		10 335,42	
R F 77 775		20 000,00	
R I 024 024 OPFI	20 000,00		
R I 040 21578 OPFI (ordre)		30 335,42	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		
	Réductions	10 335,42	30 335,42
Recettes :	Ouvertures	20 000,00	
	Réductions	30 335,42	30 335,42
<b>Equilibre :</b>	<b>Ouv. - Red.</b>		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	20 000,00
Solde Réductions	20 000,00
<b>Ouv. - Réd.</b>	